

BULLETIN D'INSCRIPTION

> LA FESTI BOÏENNE 5,2 KM

Nom : Prénom :

Sexe : M / F

Date de naissance :/...../..... Âge :

Adresse :

Code postal : Ville :

Licence n° ou certificat médical (facultatif)

Je certifie avoir pris connaissance du règlement ci-joint et en accepte les différentes clauses.

Date :

Signature du participant ou du représentant légal si le participant est mineur :

> LA BOÏENNE 10 KM

Nom : Prénom :

Sexe : M / F

Date de naissance :/...../..... Catégorie :

Adresse :

Code postal : Ville :

Licence n° ou certificat médical

Je certifie avoir pris connaissance du règlement ci-joint et en accepte les différentes clauses.

Date :

Signature du participant ou du représentant légal si le participant est mineur :

REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Les deux parcours conduisent au port de Biganos et font découvrir une partie forestière de la ville. Des points de ravitaillement se trouvent sur les parcours et à l'arrivée.

Les participants s'engagent à parcourir l'itinéraire prévu et à respecter la signalisation du parcours. Tous les participants licenciés ou non courent sous leur entière responsabilité et doivent être couverts par une assurance personnelle individuelle. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident corporel qui pourrait arriver pendant les épreuves dû au non-respect du Code de la route ou des consignes de sécurité ainsi que des pertes ou vols de matériel. Le service médical sera assuré par la Protection Civile de Biganos.

En cas d'empêchement majeur, l'épreuve sera annulée ou modifiée, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours pour des raisons de sécurité.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite « informatique et libertés », chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles. 1 - Publication des résultats : Les résultats des épreuves pourront être publiés sur le site internet « www.villedebiganos.fr », de ses partenaires, et sur celui de la FFA. Si les participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA (dpo@athle.fr).

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement.

Retour des dossiers d'inscriptions auprès de la Maison des Associations 10 rue Georges Clemenceau.

Inscription par internet possible sur www.villedebiganos.fr ou www.chrono33.fr

> LA FESTI BOÏENNE

Sans classement, cette marche est ouverte à tous avec inscription obligatoire.

Le départ sera donné à 9h45 au parc Lecoq. L'inscription est gratuite avant le 16 juillet, et au tarif de 4€ le jour J.

Récompenses pour le/la cadet(te) et le/la doyen(ne) de l'épreuve. Tentez de remporter des cadeaux avec le tirage au sort des dossards.

> LA BOÏENNE

La Boïenne : départ à 10 heures.

Pour cette sixième édition, le départ ainsi que l'arrivée sont organisés au parc Lecoq pour un parcours de 10 km. Cette course est ouverte à partir de 16 ans (cadets). Les coureurs doivent obligatoirement présenter une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée, uniquement, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ; ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

Les mineurs n'ayant pas de licence devront en plus du certificat médical fournir une autorisation parentale. Tarif : 6 € pour la course pédestre (après le 19 juillet 2019, tarif : 10 €).

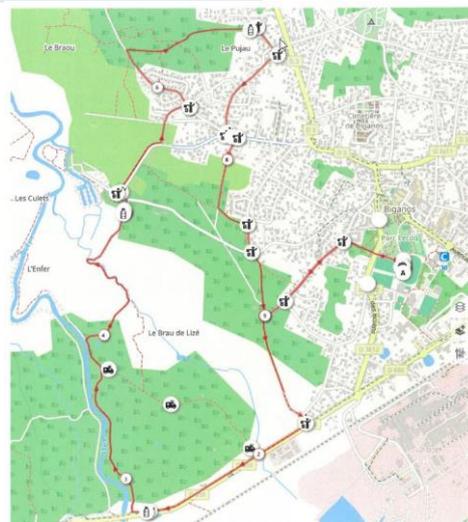
Les 3 premiers coureurs au classement général et par sexe seront récompensés, ainsi que le premier de chaque catégorie (cadets – juniors – espoirs – seniors – masters) et par sexe. La remise des récompenses aura lieu vers 11h30 au parc Lecoq.

Les circuits :

La Festi'Boïenne (5 km)



La Boïenne (10 km)



Nos partenaires :



LA COURSE
LA BOÏENNE
DIMANCHE 23 JUILLET
5.2 KM
10 KM
STADE
ROGER
GARNUNG